

Géraldine Ayer

Fiches d'information aux enseignants sur différents handicaps, troubles ou fonctionnement particulier à l'école régulière



Géraldine Ayer
M.A., collaboratrice
scientifique
CSPS/SZH
Maison des can-
tons
Speichergasse 6
3001 Berne
Geraldine.ayer@
csp.ch

Les cantons ont relevé ces dernières années le besoin d'information des enseignants de l'école ordinaire sur les troubles, handicaps ou fonctionnement particulier que peuvent présenter certains de leurs élèves. Afin de répondre à cette demande, la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) a mandaté en 2013 le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS), afin qu'il élabore des documents traitant de l'accompagnement en classe ordinaire d'élèves en situation de handicap ou ayant des troubles impactant sur leurs apprentissages. La CIIP a souhaité la rédaction de huit fiches traitant des troubles, handicaps ou fonctionnement particulier suivants: dyslexie-dysorthographe, dysphasie, dyspraxie, déficiences auditives et visuelle, troubles du spectre de l'autisme, trouble du déficit d'attention avec ou sans hyperactivité et haut potentiel intellectuel.

Outre des informations générales sur la nature du trouble, handicap ou fonctionnement particulier (définition scientifiquement admise, typologies, prévalence, causes, et troubles associés), chaque fiche expose les répercussions que celui-ci peut avoir sur les apprentissages scolaires pour l'élève concerné. Les fiches sur la déficience auditive et la déficience visuelle présentent également, pour l'un les moyens et aides à la communication, pour l'autre les moyens et aides à la prise d'information visuelle; les répercussions étant différentes selon le moyen ou l'aide à disposition. Chaque fiche

propose ensuite des aménagements et pratiques pédagogiques tirées de l'expérience des enseignants et qui s'avèrent utiles pour soutenir dans leurs apprentissages les élèves concernés. Ces propositions ne sont pas exhaustives et peuvent également favoriser l'apprentissage des autres élèves; elles donnent toutefois des pistes aux enseignants pour développer une réponse scolaire adaptée aux besoins spécifiques et à la situation individuelle de leur élève.

À l'exception de celle sur le haut potentiel intellectuel, chaque fiche propose également des mesures de compensation des désavantages auxquelles les élèves diagnostiqués ont droit. Cette liste non exhaustive vise à aider les enseignants, en accord avec les différentes parties impliquées, à définir les mesures de compensation des désavantages les plus appropriées pour l'élève en question. Finalement les fiches présentent des ressources pédagogiques gratuites directement accessibles en ligne et qui permettent d'approfondir ou d'enrichir la démarche de soutien dans les apprentissages. À l'heure actuelle, toutes les fiches ont été rédigées, à l'exception de celle sur la dyspraxie, prévue pour fin 2017.

Fiches disponibles sous :
www.csp.ch/le-csp/projets/besoins-educatifs-particuliers-et-integration